
DEFINITION D'UNE BARRIERE RADIANTE

L'Association des fabricants en isolation réfléchissante (la RIMA-I) reconnaît et soutient les standards ASTM pour les barrières radiantes, et tout particulièrement ASTM C1313, ASTM A168. Les barrières radiantes fonctionnent de manière à réduire les transferts de chaleur par radiation. La performance technique, ou réduction du transfert de la chaleur radiante, est directement proportionnelle à l'émission de surface d'un matériau servant de barrière radiante. La mesure de l'émission de tous matériaux s'étend de zéro (0), aucun transfert de chaleur radiante, à un (1) dans le cas d'une surface noire ou qui transfère pleinement la chaleur radiante. Les matériaux habituels du domaine de la construction, tels le bois, le béton ou l'isolation à la fibre de verre sont composés de surfaces émissives d'approximativement 0.85, et connaissent donc des taux élevés de transfert de chaleur. Les produits définis comme barrières radiantes ont des surfaces d'émission inférieures ou égales à 0.1, soit des taux de transfert de chaleur faibles. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site de RIMA-I www.rimainternational.org ou appeler au 1.800.279.4123.

Reflective Insulation Manufacturers Association International (RIMA-I)
14005 W. 147th Street
Olathe, KS 66062
Toll-Free: 800/279-4123
Fax: 913.839-8882
E-Mail: rima@rima.net
www.rimainternational.org

L'association des fabricants d'isolation réfléchissante (RIMA-I), ses membres, ou / et agents, ne donnent aucune garantie et n'ont pas la responsabilité, de la justesse et de l'exhaustivité des informations contenues ici. Ces dernières ont pour but d'être un guide du concept et des applications de l'isolation réfléchissante.

TB #102
10/01

Copyright 2001 by the Reflective Insulation Manufacturers Association International